

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 1762

**Artikel:** L'impasse de la sous-enchère fiscale : la flat tax n'est pas le problème principal que pose Obwald  
**Autor:** Delley, Jean-Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1012374>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'impasse de la sous-enchère fiscale

### *La flat tax n'est pas le problème principal que pose Obwald*

Jean-Daniel Delley (27 décembre 2007)

Après avoir essayé le taux d'imposition dégressif, cassé pour inconstitutionnalité par le Tribunal fédéral (DP 1735), Obwald s'est donc décidé pour un taux unique. Correspondants locaux et agences de presse ont évoqué un taux de 1,8%, sans préciser que ce taux doit être multiplié par un coefficient cantonal (2,95) et le coefficient de la commune de résidence. Ainsi pour la capitale, Sarnen le taux effectif se monte à 12%. Mais qu'on ne s'y trompe pas: comme les premiers 10'000 francs de revenu ne sont pas imposés, la taxation reste progressive, très modestement certes. Au total tous les contribuables bénéficient de ce nouveau système, au premier chef les bas et hauts revenus. Quant aux entreprises, elles se verront appliquer un taux de 6%, le plus bas du pays. A noter que cette réforme ne peut être assimilée à la *flat tax* au sens strict puisqu'elle n'élimine pas

les déductions sur le revenu brut, une possibilité qui profite avant tout aux revenus élevés.

Etrange canton où seul un citoyen sur trois se déplace aux urnes quand il est question d'abaisser la charge fiscale. Le consensus général – vote sans opposition au Grand Conseil et soutien de tous les partis, y compris à gauche – explique probablement ce désintérêt: l'affaire était dans le sac. Le projet a reçu l'appui de 91% des votants.

Financièrement Obwald est assez mal loti. Peu de riches contribuables y résident et les impôts versés par les entreprises ne représentent que 7% des recettes fiscales. Avec ces nouveaux taux, le canton s'attend à perdre une douzaine de millions qu'il considère néanmoins comme un investissement: l'*«enfer fiscal»* devrait se transformer en un paradis attractif, comme

ses voisins Nidwald et Zoug. L'avenir dira si l'investissement se révèle rentable.

Mais déjà on peut affirmer qu'à l'échelle intercantonale cette course à la baisse fiscale ne peut conduire qu'à une impasse. En cherchant à attirer de nouveaux contribuables, Obwald pousse d'autres cantons à diminuer leurs impôts pour retenir leurs propres résidents, voire pour en faire venir d'autres. La logique de cette concurrence implacable conduira à terme les cantons à se priver d'une substance fiscale indispensable à la fourniture des prestations et des équipements qui, plus que le taux d'imposition, assure leur attractivité. Pour échapper à cette spirale destructrice, les cantons se doivent d'adopter enfin des règles de conduite communes en matière de fiscalité.

## Piaget, Illich et JJSS dans un *laptop design à 200 F*

*DP a testé l'ordinateur qui doit apporter la révolution démocratique de l'éducation et de la connectivité globale aux enfants du tiers-monde*

François Brutsch (5 janvier 2008)

Expérimenté au Nigéria, au Brésil et en Thaïlande, acheté par les gouvernements d'Uruguay et du Pérou pour leurs écoles, en cours de diffusion en Mongolie, en Afghanistan, à Haïti ou au Rwanda – et d'ores et déjà promis au rang d'objet-culte

pour musées du design, entre le Macintosh d'Apple et l'horloge des gares CFF: le rêve de *«l'ordinateur à 100\$»* pour les enfants du tiers-monde prend désormais corps. Plus de 150'000 privilégiés ont pu participer, en Amérique du Nord, à une opération

promotionnelle limitée: en payer deux pour en recevoir un qui, lui, n'ira pas dans le tiers-monde... Même à 500 F, avec le port, ça valait le coup, bonne conscience en prime. Entre télé-tubbies et Keith Haring, le XO – c'est son nom – est symbolisé par une silhouette